

N° 91 - Juillet 2025

Le Rapprocheur



Bulletin d'information de l'Association Départementale
des Chasseurs de Grand Gibier d'Eure et Loir

Le Conseil d'Administration de l'ADCCG 28

Gérard Poupon

Président d'honneur
06.12.96.71.52

gerardpoupon2@wanadoo.fr

Arnaud Ancion

Trésorier adjoint
06.87.38.76.06

arnaudancion@sfr.fr

Florence Normand

Administrateur / Réalisation Rapprocheur
06.31.06.09.11

adcgg28adm@gmail.com

Romain Goussu

Administrateur / Relation UNUCR
06.31.32.36.27

romain.goussu@spiefondations.fr

Vincent Vouzelaud

Vice Président
06.11.68.00.57

vincent.vouzelaud@vouzelaud.com

Patrick Melot

Secrétaire/Gestion site internet
06.09.66.47.65

patrick.melot@wanadoo.fr

Daniel Cérèze

Administrateur / Relation sponsors
06.45.18.97.85

daniel.cereze@wanadoo.fr

Dominique Rouziès

Administrateur/Relation forestiers
06.80.32.46.44

djb.rouzies@orange.fr

Jean François Bazille

Président
06.70.72.68.28

jfbazille@orange.fr

Noël Besnier

Trésorier
06.12.41.02.71

noelbesnier@laposte.net

Bertrand Landais

Administrateur/Responsable Brevet Grand Gibier
06.87.15.31.44

landaisbertrand@orange.fr

Jack Aladenise

Administrateur
06.78.98.69.93

alva-sps@wanadoo.fr

Noël Vadé

Administrateur
06.26.57.44.33

noel.vade@orange.fr

SOMMAIRE

EDITORIAL	3
RESULTAT BGG 2025	4
AGENDA / BREVES	5
ACTUALITE ANCGG	6 à 9
> Enquête efficacité des munitions 3° partie	
AG ADCGG28	10 à 14
> Rapport d'activités et moral 2025	
> Comptes annuels 2024	
> La démarche «Brossier-Pallu»	
LE QUIZ DE JACKY HEE	15

Le Rapprocheur est une publication de l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier d'Eure et Loir

Siège social :

12 rue du Château - Chenonville
28360 La Bourdinière Saint Loup

Adresse administrative :

33, rue de la Porte d'Etampes
28700 SAINVILLE

Contact :

adcgg.28@orange.fr

Directeur de publication :

Vincent Vouzelaud

Conception/réalisation :

Florence Normand

Comité de rédaction :

Florence Normand, Vincent Vouzelaud,
Jean-François Bazille, Bertrand Landais,
Gérard Bédarida et Jacquy Hee.

Photo de couverture :

stephanlevoye.com

Editeur :

ACR
16 rue Jules Padeloup
28100 Dreux
02 37 42 89 14 / www.acr-repro.com



EDITORIAL

Travaux d'été...

C'est avec plaisir que nous vous avons accueilli lors de notre Assemblée Générale le 19 juin dernier pour l'exposé du bilan de l'année écoulée. Nos projets pour 2025 sont déjà lancés et nous comptons sur l'engagement de chacun pour contribuer à leur réussite :

- Le Brevet Grand Gibier 2025 a couronné de succès nos candidats et nous préparons dès à présent la nouvelle cession pour 2026, avec pour objectif d'obtenir des résultats au moins équivalents à ceux de cette année. Je tiens encore une fois à remercier les membres de l'association qui encadrent de cette activité. Sans leur investissement rien ne pourrait se faire.

- L'exposition des Trophées de cerfs aura lieu le 24 août prochain au Château de Maillebois, à l'occasion de la Fête de la Ruralité. Même si leur nombre est moins important cette année que l'an passé, nous aurons le plaisir de voir des trophées de grandes qualités. C'est le résultat de bonne gestion qualitative qui est en place dans notre département. Et vous pourrez également admirer des photos de tête bizarres de cerfs prises par notre ami, Stéphane LEVOYE, sur l'exposition de l'ANCGG présentée au Game Fair en juin dernier.

- Samedi 30 août aura lieu notre journée de réglage des armes sur le stand de tir Vouzelaud à Brou. Ce réglage est très important pour la préparation de votre prochaine saison cynégétique. Venez nombreux et n'hésitez pas, si vous le souhaitez, à vous faire accompagner par des amis. Ce sera avec grand plaisir que nous les accueillerons dans notre équipe.

- Nous avons aussi pour projet de mettre en place des cessions de perfectionnement au tir à l'arme rayée sur cible fixe et sur cible mobile. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

La nouvelle saison de chasse a déjà démarré pour certains d'entre vous qui sont à la recherche de leur animal d'exception en tir d'été. Quel que soit le résultat, vous garderez de merveilleux souvenirs de vos sorties et des rencontres que vous ferez. Nous sommes preneurs du récit de vos expériences qui pourront figurer dans un prochain article du Rapprocheur.

Bonne intersaison à tous et bonnes vacances.

Jean-François Bazille

Résultats de la formation organisée en Eure et Loir

Notre président, Jean François BAZILLE, a clôturé l'assemblée générale de l'ADCGG28 jeudi 19 juin à Fontaine la Guyon par la remise des Brevets Grand Gibier de la promotion 2025 Jean Jacques Quéau. Celle-ci est l'aboutissement de trois mois de préparation durant lesquels cours et séances de répétition se sont succédés dans un calendrier quelque peu modifié du fait d'un mois de mai ponctué de nombreux jours fériés et ponts, lesquels nous ont obligé à décaler les séances de travail du jeudi au mardi.

La formation s'est achevée samedi 31 mai par un entraînement au tir à Brou et un brevet blanc jeudi 5 juin, ce qui a permis aux candidats de s'approcher au plus près de l'épreuve finale qui a eu lieu samedi 7 juin au domaine du « Petit Vivier », mis à disposition de l'association par Vincent Vouzelaud. Après les épreuves de tir sur cible fixe et sur sanglier courant le matin, nos candidats ont répondu aux 130 questions de l'épreuve écrite.

Les résultats sont les suivants :

- Médailles Or : Théophile DENIZET, Éric PELLERIN, Pierre CANALI, Mylène POUPART, Franck GUILBOT.

- Médailles Argent : Annette MELOT et Yannick MAFILLE, transformées brillamment le dimanche suivant dans les Yvelines en médailles Or.

Félicitations à toutes et à tous pour avoir préparé votre brevet avec sérieux et assiduité.

La qualité du travail fourni et la richesse des liens humains qui se sont tissés entre des candidats venus d'horizons différents sont remarquables. Cela est à l'image du monde de la chasse et ils sont désormais les ambassadrices et ambassadeurs d'une chasse naturaliste, consciente de sa place et de son rôle dans une société en mutation.

L'organisation et le déroulement de cette formation sont une entreprise collective. Un grand merci aux intervenants venus à Chenonville dispenser les cours et à Thibaut Fouanon et Denis Goisque de nous avoir accueillis en forêt de Bailleau pour la matinée de découverte.

Avec Noël Besnier, nous avons assuré les répétitions et plusieurs bénévoles de l'association, dont Patrick Melot, Jack Aladenise et Jean-Claude Lebarrois, ont contribué au bon déroulement des séances de formation.

Bertrand Landais



AGENDA

Dimanche 24 août : Exposition des trophées de cerfs de la saison 2024-2025 - Fête de la Ruralité au château de Maillebois.

Nous faisons appel à nos adhérents pour nous aider à mettre en place cette exposition le vendredi 22 août. Si vous souhaitez venir, merci de contacter Noël Besnier au 06 12 41 02 71.

Samedi 30 août : Journée «Réglage des armes et Trophée des médaillés» au stand de tir Vouzelaud à Brou.

Comme chaque année, nous nous proposons de venir faire vérifier vos armes au stand de tir, participer à des séries de ball-trap, déjeuner ensemble et vous mesurer aux médaillés du brevet grand gibier.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de Vincent Vouzelaud pour assister à cette journée en adressant un mail sur la boîte adcgg.28@orange.fr.

Samedi 13 septembre : Formation «Sécurité» à Chenonville organisée par la FDC 28

Notre association participera à cette formation en proposant un stand sur lequel il sera mis en évidence des impacts d'un tir de carabine sur un animal.

L'inscription à la formation se fait auprès de la FDC 28.

BREVES

Editions du Gerfaut

Un bon plat, c'est souvent une bonne sauce !

Dans ce livre où figurent plus de 100 recettes salées et sucrées-salées, vous trouverez toutes les sauces classiques et également des sauces plus exotiques comme la sauce chien, citron-vodka, alla gremolatta et bien d'autres encore.

Apéro, viande et poisson, légumes, riz ou pâtes, chaudes ou froides, chaque plat mérite sa sauce !

Pour plus d'informations :

- mail : info@editionsdugeraut.com
- site : www.editionsdugeraut.com
- adresse : 2 rue de Patay 28000 Chartres



Création ou rénovation de votre salle de bain
Remplacement de chaudières
Installation neuve de chauffage
Entretien chaudière fuel et gaz
Dépannage plomberie et chauffage

mcp@etsmcp.fr **02 37 34 59 18**
7 rue de Fontenay - 28110 LUCE

Enquête sur l'efficacité des munitions

Troisième partie

Avant de pouvoir analyser l'efficacité des calibres et des munitions employés, il est nécessaire de mesurer, au préalable, l'importance des facteurs liés à l'homme (type de chasse, précision des tirs) et à l'animal (espèce concernée, organes touchés, réaction).

Les variations en fonction du type de chasse

Compte tenu des conditions de tir en chasse collective (animal en déplacement rapide, angle de tir variable), l'efficacité des tirs ayant conduit à la mort de l'animal (on ne parle évidemment pas des tirs manqués) est légèrement inférieure à ceux effectués en chasse individuelle.

Cela se traduit notamment par une nécessité d'achever l'animal 10% plus élevée en chasse collective. Cela étant, les différences d'efficacité entre les deux types de chasse restent relativement faibles, ce qui témoigne de la bonne efficacité des munitions pour armes rayées malgré un tir moins précis. Dans le cas de la battue, la proportion d'animaux chutant et repartant (blessure aux pattes ou apophyse) est plus forte. La perception de l'atteinte par le chasseur est un peu plus faible et les longues distances de fuite (plus de 75 mètres) sont deux fois plus fréquentes, même si cela reste un pourcentage relativement faible (11 % des cas).

Réaction de l'animal	Chasse Collective	Chasse Individuelle
Tombe sur place	64%	65%
Chute et repart	7%	4%
Accuse le coup et s'enfuit	18%	24%
Pas de réaction au coup de feu	8%	5%
Je n'ai pas réussi à observer sa réaction	2%	2%

Distance de fuite quand l'animal est retrouvé	Chasse Collective	Chasse Individuelle
Entre 0 et 15 m	69%	75%
Entre 15 et 40 m	13%	12%
Entre 40 et 75 m	7%	7%
Entre 75 et 150 m	5%	3%
Plus de 150 m	4%	1%
L'animal n'a pas été retrouvé immédiatement (non retrouvé ou a été retrouvé après une recherche au sang)	2%	1%

A-t-il fallu achever l'animal ?	Chasse Collective	Chasse Individuelle
Non	89%	97%
Oui	11%	3%

Les atteintes au thorax, zone visée en priorité, sont plus fréquentes en chasse individuelle, tandis que les atteintes périphériques (y compris tirs dans la colonne vertébrale) reviennent plus souvent en chasse collective. Les impacts ne touchant aucun organe majeur correspondent le plus fréquemment à des atteintes aux membres. Si on y ajoute les atteintes à l'estomac et aux intestins, on est à 15% en chasse collective contre 7% en chasse individuelle.

Organe principal touché	Chasse collective	Chasse individuelle
Cerveau/colonne	29%	20%
Cœur	25%	37%
Poumons	23%	31%
Foie	3%	3%
Reins	2%	0%
Estomac/intestins	7%	4%
Aucun organe majeur	8%	3%
Je ne sais pas	4%	2%

ACTUALITE ANCGG

Enfin, on note que les sorties de balles sont moins fréquentes en chasse collective (9% sans sortie de balle) qu'en chasse individuelle (5%). Cela s'explique notamment par la plus grande proportion de tirs de 2/3 ou ¾ arrière en battue, entraînant ainsi un parcours plus long dans l'animal touché.

Les variations liées à l'animal et au type d'atteinte

La réaction au coup de feu chez le cerf varie sensiblement de celle des autres espèces. Moins de la moitié des grands cervidés tombent sur place contre les deux tiers dans le cas des autres espèces. Corollairement, la proportion des grands animaux qui accusent le coup et s'enfuient est deux fois plus importante (38%) par rapport aux autres espèces (20%).

Le facteur poids de l'animal explique en grande partie ces chiffres dans la mesure où le poids d'un grand cervidé est en moyenne 2 à 4 fois supérieur aux autres espèces d'ongulés.

Réaction suivant l'espèce tirée	Tombe sur place	Chute et repart	Accuse le coup et s'enfuit	Pas de réaction au coup de feu	Je n'ai pas réussi à observer sa réaction
Cerf	46%	6%	38%	8%	2%
Chamois / isard	66%	2%	23%	10%	0%
Chevreuil	68%	6%	20%	4%	1%
Mouflon	63%	3%	28%	6%	0%
Sanglier	66%	7%	15%	10%	2%

La ventilation des distances de fuite par espèce confirme cette première observation. Les trois quarts des espèces atteintes parcourent moins de 15 mètres après le coup de feu, ce qui correspond aux quelques secondes nécessaires pour que la mort intervienne.

Dans le cas du cerf, les distances de fuite peuvent être plus importantes en fonction de l'organe touché.

Distance de fuite	Entre 0 et 15 m	Entre 15 et 40 m	Entre 40 et 75 m	Entre 75 et 150 m	Plus de 150 m	Animal non retrouvé ou retrouvé après une recherche au sang
Cerf	52%	18%	12%	9%	8%	1%
Chevreuil	76%	12%	5%	3%	2%	1%
Sanglier	71%	13%	8%	4%	3%	2%
Ongulés de montagne	74%	14%	11%	0%	1%	0%
Renard	92%	3%	4%	0%	0%	1%

En effet, la réaction de l'animal et la distance de fuite varient fortement en fonction de l'organe touché.

Réaction de l'animal en fonction de l'organe touché	Tombe sur place	Chute et repart	Accuse le coup et s'enfuit	Pas de réaction au coup de feu	Je n'ai pas réussi à observer sa réaction
Cerveau/colonne	97%	1%	1%	1%	0%
Cœur	63%	4%	24%	8%	1%
Poumons	51%	5%	26%	14%	3%
Foie	39%	6%	41%	12%	2%
Reins	62%	19%	12%	5%	2%
Estomac/intestins	40%	12%	35%	10%	3%
Aucun organe majeur	33%	21%	37%	6%	2%

Les atteintes au système nerveux (cerveau, colonne vertébrale) provoquent une chute fatale et immédiate dans 97% des cas. La proportion d'animaux chutant immédiatement ou parcourant moins de 15 mètres décroît selon la gravité de l'atteinte, selon l'ordre décroissant suivant : cœur, poumons, foie et reins, estomac/intestins et aucun organe majeur touché. Les balles d'abdomen et de pattes sont celles qui entraînent en moyenne les plus grandes distances de fuite.

ACTUALITE ANCGG

Distance de fuite selon le type d'atteinte	Entre 0 et 15 m	Entre 15 et 40 m	Entre 40 et 75 m	Entre 75 et 150 m	Plus de 150 m	Animal non retrouvé ou retrouvé après une recherche au sang
Cerveau/colonne	97%	1%	1%	0%	0%	0%
Cœur	73%	16%	7%	3%	1%	0%
Poumons	60%	20%	11%	6%	2%	0%
Foie	47%	16%	14%	9%	13%	1%
Reins	64%	14%	12%	5%	2%	2%
Estomac/intestins	46%	18%	14%	7%	10%	4%
Aucun organe majeur	34%	12%	13%	13%	21%	7%

Les munitions et effets liés à la composition de la balle (plomb - Sans plomb)

L'échantillon analysé comporte 3.414 fiches, soit 2.416 tirs avec des munitions contenant du plomb et 998 avec des munitions sans plomb. Il permet de commencer à comparer les effets de ces deux types d'ogives.

L'analyse de la réaction au coup de feu montre une différence assez sensible du comportement de l'animal. Nous relevons 5 points d'écart en défaveur du sans plomb dans la chute sur place (66% pour le plomb, 61% pour le sans plomb). Conséquence logique dans le cas des munitions sans plomb, la proportion d'animaux accusant le coup ou ne présentant pas de réaction est légèrement plus importante. Cette absence de perception d'une réaction de l'animal lors de tirs avec des munitions dans plomb est amplifiée en chasse collective (12% des cas). L'effet de choc apparaît moins élevé pour les ogives sans plomb. Ceci s'explique par un poids moyen des balles inférieur de 10 à 20% entre les munitions sans plomb et celles au plomb pour un même calibre. La masse des balles est en effet un facteur très important dans la notion de choc, directement corrélé à la notion de quantité de mouvement (masse par vitesse).

Réaction de l'animal	Tombe sur place	Chute et repart	Accuse le coup et s'enfuit	Pas de réaction au coup de feu	Réaction non observée
Plomb	66%	7%	19%	7%	1%
Sans plomb	61%	5%	22%	9%	2%

En revanche, les différences entre les deux types de munitions apparaissent très faibles lorsqu'on analyse les distances de fuite : le pourcentage d'animaux parcourant moins de 15 mètres est 72% dans le cas des munitions au plomb et de 69% pour celles sans plomb.

Cependant, ce taux est compensé totalement par un pourcentage plus élevé d'animaux parcourant entre 15 et 40m.

La distance de fuite de 0 à 40 mètres est ainsi de 84% pour les munitions au plomb et de 85% pour les ogives sans plomb.

Les deux types de munitions présentent donc apparemment une efficacité identique. Le moindre effet de choc des munitions sans plomb allonge parfois la distance de fuite de quelques mètres mais l'effet létal est semble-t-il identique. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'énergie cinétique des munitions sans plomb est similaire à celles des ogives contenant du plomb, la vitesse supérieure des munitions sans plomb compensant leur masse plus faible. L'effet destructeur est a priori identique.

Ce constat est par ailleurs confirmé par la comparaison de la nécessité d'achever l'animal entre les deux types de munitions. Dans un cas comme dans l'autre, ce taux est limité à 6%.

Enfin, les analyses conduites en fonction de l'organe touché avec les deux types de munitions ne mettent en évidence aucune différence significative à ce stade de l'échantillon.

Distance de fuite	Entre 0 et 15 m	Entre 15 et 40 m	Entre 40 et 75 m	Entre 75 et 150 m	Plus de 150 m	Animal non retrouvé ou retrouvé après une recherche au sang
Plomb	72%	12%	7%	5%	3%	1%
Sans plomb	69%	16%	8%	3%	3%	2%

Conclusion (provisoire)

A ce stade de l'enquête, les informations collectées nous donnent un bon reflet des modes de chasses pratiquées par nos adhérents les plus motivés pour participer à cette étude.

Ces simples constats apparaîtront comme des évidences pour certains mais ils ont le mérite d'apporter une base statistique à des ressentis issus de l'expérience personnelle.

La comparaison entre l'efficacité des munitions sans plomb et celles au plomb (en agglomérant tous les modèles des différentes fiches) confirme deux points : un effet de choc inférieur pour les munitions sans plomb et une efficacité a priori identique.

Les retours d'expérience de certains chasseurs laissent toutefois à penser que les résultats pour une même ogive varient en fonction du calibre employé. Il nous semble également que les tirs de qualité moyenne sont moins facilement remontés que ce soit par auto-censure ou par manque de renseignements sur l'atteinte de l'animal en battue (gibier récupéré par l'organisation de la chasse collective).

Aussi, la poursuite de cette étude et la collecte d'un plus grand nombre de fiches apparaissent indispensables pour se lancer dans une analyse plus fine.

Nous souhaitons que l'enrichissement de cette enquête nous permette de travailler sur les points suivants :

- Efficacité des différentes conceptions d'ogives (expansion rapide, expansion retardée, fragmentation)
- Efficacité comparée des modèles d'ogives
- Efficacité comparée des couples calibres-ogives car les premiers retours d'expérience semblent montrer une efficacité globale identique pour les munitions sans plomb mais une distance de fuite plus importante.

Nous appelons tous les membres de l'association à nous adresser leurs fiches en chasse individuelle et surtout, à collecter le plus systématiquement possible les fiches de tir, remplies avec soin, les soirs de battues.

L'adresse pour saisir vos fiches : <https://enquetes.ancgg.org/>

Gérard Bedarida et Vincent Vouzelaud



Ludovic Hébert

création

Entretien et création d'espace vert

Tonte - Elagage - Création de massif - Taille de haie
Petite maçonnerie - Plantation - Engazonnement...

02 37 65 22 12 - 06 18 36 91 13
h.l.creation@orange.fr
4, rue du Moulin - 28170 CHÈNE-CHENU



 Le Rapprocheur n°91 

Rapport d'activités et moral 2025

MM les Présidents, Mesdames, Messieurs, chers amis.

Je voudrais tout d'abord vous dire tout le plaisir que nous avons, mes amis du conseil et moi-même, de vous retrouver à l'occasion de cette assemblée générale.

Pour commencer, je ferai le point de nos activités intervenues au cours de l'exercice écoulé.

L'événement annuel important, fer de lance de notre association, est bien sûr la cession 2025 du Brevet Grand Gibier. Cette année, la promotion porte le nom de Jean-Yves Quéau, président de l'AD du Finistère. Il a découvert la chasse de l'isard et du mouflon dans les Pyrénées pour devenir un passionné des massifs montagneux et auteur d'un superbe ouvrage « Trophées des sommets ».

Les épreuves se sont déroulées à Brou le 7 juin avec 8 candidats dont 5 ont obtenu la médaille d'Or et 2 la médaille d'argent. Les candidats ont pu compléter leur médaille ou repasser leur brevet dans les Yvelines la semaine suivante. Les deux médailles d'argent se sont transformées en or. Un grand bravo à nos candidats.

Nous aurons le plaisir de remettre leurs diplômes aux lauréats à la fin de l'AG. Pour eux, c'est un enrichissement de leurs connaissances sur la chasse du grand gibier et de son univers, et par ailleurs, ils contribueront à renforcer l'image de compétence des chasseurs dans la pratique de notre passion.

Autre manifestation phare de la saison passée : l'exposition de trophées qui s'est déroulée à la Fédération des Chasseurs d'Eure et Loir à Chenonville le 1er septembre.

Je crois que la saison 2023/2024 restera dans les annales car, sur les 300 cerfs présentés, 32 entrent dans le catalogue des trophées de l'AFMT (Or, Argent ou Bronze). Cela représente 10% du total des prélèvements et surtout 50% de bracelets C2. C'est ici la confirmation que la gestion qualitative de cette espèce dans notre département est efficace. Les chasseurs d'Eure et Loir, grâce à leur gestion sur le terrain, peuvent être fier de cette réussite.

Nous étions aussi présents avec un stand de l'AFMT et j'en profite pour confirmer que nous sommes à votre disposition pour toutes cotations de vos trophées. C'est un des outils importants pour juger de la gestion qualitative d'une espèce (surtout pour le cerf) et pour vérifier que nous sommes sur la bonne voie.

Pour réaliser cette exposition, beaucoup de membres de l'association se sont mobilisés pour préparer, animer et désinstaller le stand. Un grand merci à vous tous.

La fête de la chasse aura lieu cette année au Château de MAILLEBOIS le 24 août. Nous organiserons l'exposition annuelle des Trophées de cerfs de la saison écoulée. Je vous rappelle que vous êtes les bienvenus pour participer à la mise en place, l'animation et au démontage du stand. Pour cela, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec Noël Besnier. Pour rappel : l'installation se déroulera vendredi 22 août et le démontage et la restitution des trophées dimanche en fin d'après-midi.

Je tiens à vous faire part de mon inquiétude vis-à-vis des prélèvements de cerfs coiffés : il y en a eu 342 en 2021/2022, 322 en 2022/2023, 300 en 2023/2024 et 242 en 2024/2025.

Moins 30% en quatre ans, il y a de quoi se poser des questions ! Et moins 33% pour l'ensemble des grands cervidés (1067 en 2021/2022 et 726 en 2024/2025) sur la même période. C'est le signe évident et plus que significatif d'une baisse de la population. Il est à craindre que la baisse des attributions cette année ne soit pas suffisante pour rétablir un juste équilibre !!!

ASSEMBLEE GENERALE ADCGG28

Il est évident que nous subissons une forte pression du monde forestier et de l'Etat. J'espère que l'objectif n'est pas d'aboutir à un désert faunistique, comme cela est déjà le cas dans nos plaines Euréliennes !

L'Association Nationale a agi en donnant la possibilité à deux professionnels de la Forêt de mettre en place une démarche partagée « Forêts Gibiers ». Elle permet à tous les acteurs de se réunir afin de mettre en lumière les éventuels éléments nécessaires au bon suivi de l'évolution de la gestion de parcelles forestières. Les inventaires réalisés en présence du chasseur et du forestier permettent d'appréhender rapidement la situation de manière objective, afin de faciliter le dialogue et favoriser la recherche de solutions. Même si d'autres interventions permettent aussi d'identifier d'éventuels dégâts, l'ONF a entériné cette démarche dans de nombreux départements et applique la méthode « BROSSIER-PALLU » en remplacement des enclos/exclos mis en place depuis de nombreuses années.

Il est regrettable que la Fédération Nationale des Chasseurs ne cautionne pas cette démarche de conciliation entre chasseurs et forestiers.



Autre événement organisé par l'association : la journée « Vérification et réglage des armes » sur le stand Vouzelaud à Brou le 30 août. En plus de s'assurer du bon fonctionnement de vos armes, vous pourrez vous entraîner au sanglier courant et faire un parcours de Ball-Trap sur une installation réservée. Et n'oublions pas le « Trophée des médaillés » qui permet aux brevetés Grand Gibier de s'affronter sur un challenge de tir !

Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de Vincent pour participer à cette journée. Je vous rappelle que vous pouvez aussi inviter à participer des personnes non adhérentes de l'Association. Nous vous attendons nombreux.

Dernier sujet d'actualité : les journées nationales de notre association. Elles se sont déroulées dans un site exceptionnel, le château de Chambord, pour fêter les 75 ans de l'ANCGG. Superbe week-end ! Vous en aurez le compte rendu dans le prochain numéro de Grande Faune.

En conclusion, nous devons tous faire en sorte que notre activité ne s'arrête pas à la fin février de chaque année. Nous devons être actifs et exemplaires toute l'année. C'est à ce prix que la chasse survivra. Mobilisons-nous et faisons adhérer un maximum de chasseur à notre association. Nous sommes les principaux gestionnaires de la faune chassable, soyons à la hauteur de nos responsabilités. Je compte sur vous.

Merci de votre écoute.

Jean-François Bazille

Comptes annuels 2024

Compte d'exploitation 2024

	2024		2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Cotisations + abonnements	3 153,00 €	6 200,00 €	3 676,50 €	5 620,00 €
Brevet Grand Gibier	2 011,73 €	1 108,00 €	2 449,07 €	1 516,00 €
Ventes boutique	180,00 €	40,00 €	700,00 €	834,00 €
Annonces		5 000,00 €		4 500,00 €
Fournitures + affranchissements	423,65 €		1 327,52 €	
Rapprocheur	1 788,81 €		3 011,90 €	
Cotisations versées	75,00 €			
Assemblée Générale	521,93 €		941,70 €	
Expo de trophée + Fête de Diane	649,57 €		911,41 €	
Divers	836,00 €		2 615,22 €	
Intérêts livret		288,92 €		347,71 €
Assurances	646,00 €		554,00 €	
Achat matériel	240,00 €			
Journée Tir	1 652,25 €	1 975,00 €	2 375,12 €	1 585,00 €
Achat Crédit Agricole (Carte Bleue + service)	56,00 €		54,50 €	
Domages et Intérêts		330,00 €		1 800,00 €
Résultat	12 233,94 €	14 941,92 €	18 616,94 €	16 202,71 €
Excédent d'Exploitation		2 707,98 €		-2 414,23 €

Trésorerie 2024

	2023		2024		
Solde au 01/01/2023			Solde au 01/01/2024		
CREDIT AGRICOLE	4 794,37 €		CREDIT AGRICOLE	1 473,19 €	
COMPTE LIVRET	7 467,16 €		COMPTE LIVRET	7 788,03 €	
CAISSE	838,68 €		CAISSE	1 424,76 €	
	TOTAL	13 100,21 €		TOTAL	10 685,98 €
Excédent Exploitation		-2 414,23 €	Excédent Exploitation		2 707,98 €
	TOTAL	10 685,98 €		TOTAL	13 393,96 €
Solde au 31/12/2023			Solde au 31/12/2024		
CREDIT AGRICOLE	1 473,19 €		CREDIT AGRICOLE	3 467,41 €	
COMPTE LIVRET	7 788,03 €		COMPTE LIVRET	8 008,74 €	
CAISSE	1 424,76 €		CAISSE	1 917,81 €	
	TOTAL	10 685,98 €		TOTAL	13 393,96 €

La démarche «Brossier-Pallu»

Lors de notre Assemblée Générale du 19 juin dernier, vous avez assisté à un échange animé au sujet de l'application de la démarche « Brossier-Pallu ». Un bon nombre des participants ne la connaît pas bien, voire pas du tout.

Voici quelques explications :

Chacun le sait, les dégâts agricoles occasionnés par le gibier sont indemnisés par les chasseurs. Il n'en est pas de même pour les dégâts forestiers, négligeables dans un passé récent, devenus de plus en plus conséquents pour de nombreux sylviculteurs.

Face à ce constat, dès 2014, avec le soutien et l'incitation de l'ANCGG, Jacky Pallu de l'ADCGG22 et Pierre Brossier du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) ont construit une formation destinée à la fois aux chasseurs et aux sylviculteurs, afin de faire comprendre les enjeux et instaurer un dialogue constructif entre les parties. Cette formation a été diffusée par de nombreuses associations départementales. Plusieurs années de travail ont permis d'établir un « **Guide pratique de l'équilibre forêt-gibier** », couronné par le premier prix des Honneurs Laurent-Perrier lors du Game Fair 2017, en présence notamment de représentants de la FNC. Le montant de ce prix a été consacré à la construction d'une plate-forme numérique <https://equilibre-foret-gibier.fr/>. où vous trouverez de nombreuses vidéos, des témoignages et exemples concrets de ce qu'on appelle désormais **la démarche « Brossier-Pallu »**, du nom de ses 2 inventeurs.

Elle repose sur la mise en place des conditions d'un vrai dialogue où un **Animateur-Médiateur** va inciter les parties (Propriétaire/Forestier, Locataire/Chasseur, Fédération des Chasseurs...) à travailler ensemble. Les Animateurs-Médiateurs doivent être **indépendants, qualifiés et mandatés par une autorité** afin d'établir une relation de confiance avec les acteurs. Ce dialogue s'appuie sur un certain nombre d'outils simples visant à objectiver la situation.

Elle comprend deux méthodes : une curative et une préventive.

• **La méthode curative** s'applique pour résoudre un problème local et urgent. Elle consiste à réaliser un inventaire des dégâts forestiers sur une parcelle à enjeux (régénération naturelle ou plantation). Si le résultat débouche sur un taux de dégâts inférieur à 15%, c'est normal, il faut bien que les animaux mangent. Entre 15 et 25 %, alerte orange, il est nécessaire de réagir. A plus de 25 %, alerte rouge, la réaction doit être immédiate. Dans cette hypothèse, **un diagnostic des causes du déséquilibre est établi, suivi sans tarder d'actions concrètes**. Ces causes se déclinent en 3 catégories : l'organisation de la chasse sur le territoire, le rôle des instances dans la gestion de la grande faune et la gestion forestière et ses travaux réalisés sur le forestier sur le territoire. Les solutions ne sont pas toujours cynégétiques et dans de nombreux cas, des problèmes sylvicoles ou naturels comme les hannetons ou le changement climatique sont décelés. Les conséquences ne demandent pas toujours les mêmes remèdes...



Travaux d'inventaire de dégâts



ASSEMBLEE GENERALE ADCGG28

• **La méthode préventive** s'applique sur le long terme et elle consiste à réaliser des indicateurs de changement écologique (ICE), à interpréter leurs tendances et à les utiliser pour gérer durablement les populations. L'analyse doit être confortée par des inventaires de dégâts forestiers. Il convient ensuite de dynamiser la gestion forestière en prenant en compte les ongulés et en maintenant, voire en améliorant, la capacité nourricière des massifs.

À partir de 2021, l'ONF adopte la démarche. Les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique apportent leur soutien. Des sites pilotes à vocation pédagogique et expérimentale sont mis en place un peu partout sur le territoire et un réseau d'**animateurs-médiateurs** composé de chasseurs et de sylviculteurs est constitué. Tout ceci semble simple à mettre en œuvre et devait générer de la part de chasseurs responsables un assentiment sans faille. Or, si de nombreuses fédérations ont compris l'enjeu et les bienfaits d'une démarche partagée, honnête et efficace, des réticences subsistent au niveau national.

En Eure et Loir, le Domaine du Bois Landry a été labellisé « site pilote » en 2024 afin de servir de support à des formations, de terrain d'expérimentation et d'amélioration de la démarche dans le contexte local.

Si vous êtes intéressé, l'inscription à la formation d'**animateurs-médiateurs** d'une durée de 2 jours est possible auprès de l'ADCGG28. Elle porte sur la mise en œuvre de la **démarche « Brossier-Pallu »** et s'adresse particulièrement aux responsables de territoires impliqués dans la gestion sylvicole ou cynégétique, ainsi qu'aux personnes qui souhaitent s'investir dans les missions ou les fonctions d'**animateur-médiateur**.

Vincent Vouzelaud



Cyril Avert
LUISANT - CHARTRES

Fabrication 100%
Cyril Avert

BOULANGERIE • PÂTISSERIE • PAIN • CHOCOLAT • TRAITERIE
GLACES • VIENNOISERIES

12BIS AV. MAURICE MAUNOURY - LUISANT - 02 37 34 35 01
L'INSTANT PAIN, DRIVE - 46 AV. D'ORLÉANS - CHARTRES
L'INSTANT PAIN, 26 AV. DE LA RÉPUBLIQUE - LUISANT
L'INSTANT PAIN, RECHÈVRES - RUE DE LA PAIX - CHARTRES
SELF LE RIVE'S - L'ODYSSÉE - RUE DU MÉDECIN GAL. BEYNE - CHARTRES
LA GOURMANDISE À 360° - ROND POINT DE SOURS - ROCADE EST - CHARTRES
L'INSTANT PAIN, DRIVE - RUE RENÉ DUMONT - MAINVILLIERS

LE QUIZ DE JACQUY HEE



- 1 Un sanglier a coutume de se bauer pour :
 - A Se reposer
 - B Se déparasiter
 - C Ruminer
- 2 Le rut normal du sanglier a lieu en :
 - A Juillet - août
 - B Septembre - octobre
 - C Novembre - décembre
- 3 La livrée juvénile du faon de biche dure environ :
 - A 1 mois
 - B 2 mois
 - C 3 mois
- 4 Qu'est-ce qu'un cerf moine ?
 - A Un cerf qui a perdi définitivement ses bois
 - B Un cerf nomade ou fantome
 - C Un cerf normalement décoiffé
- 5 Chez l'espèce chevreuil, le pinceau pubien est porté par :
 - A Le brocard
 - B La chevrette
 - C Les deux
- 6 Pour l'espèce chevreuil, la part moyenne d'aliments ligneux ou semi-ligneux est de :
 - A 30 %
 - B 50 %
 - C 80 %
- 7 Les cornes du chamois sont d'origine :
 - A Osseuse
 - B Cutanée
 - C Fibreuse
- 8 La croissance des cornes du chamois marque un arrêt en hiver :
 - A C'est vrai
 - B C'est faux
- 9 Un perchis de chênes est agé de :
 - A Moins de 10 ans
 - B 10 à 25 ans
 - C 25 à 75 ans
 - D Plus de 75 ans
- 10 En battue, l'angle de sécurité minimum d'un tir par rapport à son voisin est de :
 - A 20 °
 - B 30 °
 - C 40 °

REPONSES : 1A - 2C - 3B - 4A - 5B - 6C - 7B - 8A - 9C - 10B



CD
ASSUR
CONSEIL

UN CHASSEUR BIEN ASSURÉ PART SEREIN

Rendez-vous
EN AGENCE
pour découvrir nos tarifs
habitation, auto, mutuelle...

VOS AGENCES



- CHARTRES
- DREUX
- ÉPERNON
- ILLIERS-COMBRAY
- MAINTENON
- NOGENT-LE-ROI

N°Orias : 07 010 618 - www.orias.fr

☎ 02 37 36 4000 / ✉ cd@mma.fr



© Agence Conicrea - © Photo : freepik

publicité
EuroDor
L'objet, créateur d'émotion durable

Depuis 1978, Eurodor valorise votre
communication à travers l'**OBJET MÉDIA**

NOS
CERTIFICATIONS



EURODOR : des experts à votre écoute



Conseil



Service



Réactivité



Sourcing RSE



Boutique en ligne
à votre image



Logistique intégrée

Notre objectif est
VOTRE satisfaction !



*"Parce que la
réussite collective
passe par l'action
de chacun"*

Contactez-nous

25 av. Maurice Maunoury
28600 LUISANT

☎ +33 2 37 30 20 40

✉ contact@eurodor.fr

🌐 eurodor.fr



Retrouvez-nous sur
notre site internet

